

Compiègne, le 10 mai 2023

Communiqué de presse

Cinéma en plein air dans le parc du Château de Compiègne les vendredi 26 et samedi 27 mai à partir de 20h

Pour la première fois, le château se transforme en cinéma à ciel ouvert lors de deux soirées exceptionnelles ! Nos visiteurs sont conviés à venir visionner les films *Les Mariés de l'An Deux* et les *Illusions perdues* dans le cadre majestueux du parc.



© Château de Compiègne / M. Poirier

A partir de 20h, les grilles du parc s'ouvrent à nouveau pour accueillir les spectateurs. Le film de Jean-Paul Rappeneau *les Mariés de l'An Deux* et celui de Xavier Giannoli, *les Illusions perdues*, sont projetés à la nuit tombée sur l'Allée des Beaux-Monts.

Le choix de ces films n'est pas dû au hasard : plusieurs scènes ont été tournées au Château de Compiègne. Par ailleurs, le Château de Compiègne souhaite également rendre hommage à Jean-Paul Belmondo, icône du 7^e art.

Pour agrémenter cette soirée, des food-trucks permettent aux spectateurs de se restaurer sur place.

Pour profiter au mieux de ce film, des chaises longues sont gracieusement mises à disposition du public, dans la limite des stocks disponibles. Il est également possible de venir avec une couverture pour s'étendre sur l'herbe.

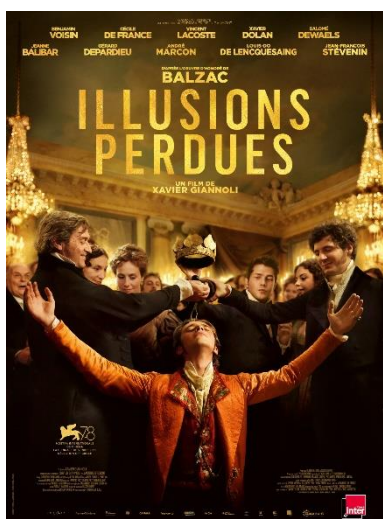
VENDREDI 26 MAI : LES MARIÉS DE L'AN DEUX



Sorti en 1971, ce film retrace l'aventure palpitante de Nicolas Philibert, un français exilé en Amérique, revenu en France pour divorcer de sa femme, Charlotte. A son arrivée à Nantes, il est entraîné dans le tourbillon frénétique de la Révolution et peine à retrouver cette dernière. Au cours de son voyage picaresque, il retrouve enfin Charlotte.

Réalisation	Jean-Paul Rappeneau
Scénario	Jean-Paul Rappeneau, Maurice Clavel, Claude Sautet
Musique	Michel Legrand
Avec	Jean-Paul Belmondo, Marlène Jobert
Durée	98 minutes

SAMEDI 27 MAI : ILLUSIONS PERDUES



Lucien est un jeune poète inconnu dans la France du XIX^{ème} siècle. Il a de grandes espérances et veut se forger un destin. Il quitte l'imprimerie familiale de sa province natale pour tenter sa chance à Paris, au bras de sa protectrice. Bientôt livré à lui-même dans la ville fabuleuse, le jeune homme va découvrir les coulisses d'un monde voué à la loi du profit et des faux-semblants. Une comédie humaine où tout s'achète et se vend, la littérature comme la presse, la politique comme les sentiments, les réputations comme les âmes. Il va aimer, il va souffrir, et survivre à ses illusions.

Réalisation	Xavier Giannoli
Scénario	Jacques Fiescho, Xavier Giannoli d'après le roman <i>Illusions perdues</i> d'Honoré de Balzac
Avec	Benjamin Voisin, Cécile de France, Vincent Lacoste, Xavier Dolan, Gérard Depardieu...
Durée	149 minutes

INFORMATIONS PRATIQUES

Séance de cinéma en nocturne
Ouverture des grilles à partir de 20 h
Début des films à 22h

Ouverture de la billetterie :

- à partir du 13 mai sur notre site internet
- sur place le soir même à partir de 20h

En cas de mauvais temps, le lieu de la séance sera changé.

Tarif une soirée :

- Plein tarif : 10 €
- Tarif réduit* et jeune (10-26 ans) : 5 €
- Gratuit jusqu'à 10 ans

Pass week-end (2 soirées) :

- Plein tarif : 15€
- Tarif réduit* et jeune (10-26 ans) : 10€
- Gratuit jusqu'à 10 ans

* Groupe à partir de 10 personnes, Adhérents des sociétés d'Amis du Château, demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA

INFORMATIONS PRATIQUES

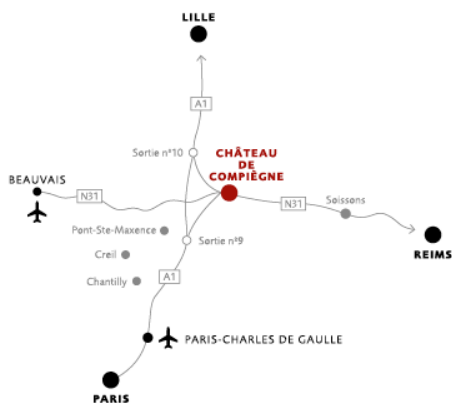
Ouverture du Château

- Tous les jours de 10h à 18h (dernière admission : 17h15)
- Fermeture le mardi, le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre

Droit d'entrée

- Individuel : 7.50€ - tarif réduit : 5,50€ (+2€ en période d'exposition)
- Gratuit pour les moins de 26 ans, les adhérents des sociétés d'amis du musée et le 1^{er} dimanche de chaque mois pour tous

Accès



En train

Paris Gare du Nord – Compiègne (40 mn) ;
puis 10 min à pied de la gare, ou bus gratuits
(ligne 1 et 2, arrêt Magenta)

En voiture

Depuis Paris : Autoroute A1, 80 km, 1 h, sortie n° 9 ou n° 10
Depuis Lille : Autoroute A1, 150 km, 1 h 30, sortie n° 10

À propos du Château de Compiègne

Le Château de Compiègne est un haut-lieu de la vie de cour et de l'exercice du pouvoir.

Construit par Charles V, tous les rois de France jusqu'à Louis XIV y ont séjourné, témoignant ainsi de l'importance de ce lieu. Louis XV détruit le château original pour mieux le reconstruire, puis Louis XVI poursuit son édification. Il sera réaménagé sous Napoléon I^{er} et Napoléon III.

L'originalité et la beauté du plus grand château néo-classique français, la qualité de ses décors intérieurs et de son mobilier, font de lui un ensemble unique. Aux côtés de Versailles et de Fontainebleau, le Château de Compiègne est l'une des trois plus importantes résidences royales et impériales françaises.

Classé au titre des monuments historiques, le Château de Compiègne offre aux visiteurs la découverte des Appartements royaux et impériaux, ainsi que plusieurs musées : le Musée du Second Empire, le Musée de l'Impératrice, le Musée national de la voiture et un parc labellisé « Jardin remarquable ».

En savoir plus

Notre site internet : chateaudecompiègne.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : [Facebook](#) – [Twitter](#) – [Instagram](#) – [YouTube](#)

Contact Presse

Adeline DERIVERY

Chef de service communication

Musées et domaine nationaux des châteaux de Compiègne et Blérancourt - chateaudecompiègne.fr

Tél : 03.44.38.75.92 – Courriel : adeline.derivery@culture.gouv.fr